

des tilleuls, à la porte du petit oratoire, avec l'abbé de la Pannonie qui, voyant de loin briller les sabres nus, lui dit :

—Pour le coup, Monseigneur, je crois qu'ils vont nous assassiner.

—Eh bien, mon cher, répondit l'archevêque, si c'est le moment du sacrifice, soumettons-nous et remercions Dieu.

Il parle encore, que ces cris retentissent :

—Où est l'archevêque d'Arles ?

—Est ce toi ? demande le chef des brigands à M. de la Pannonie.

L'abbé, sans répondre, baisse les yeux et joint les mains.

Mais l'archevêque se fait connaître, et, sur-le-champ, reçoit un premier coup de sabre au front; il reste immobile, debout et muet. Un second coup lui fend le visage : pas un mouvement ni en avant ni en arrière; il porte seulement ses deux mains à sa blessure. Frappé une troisième fois, toujours à la tête, il tombe.

Alors un homme armé d'une pique la lui enfonce si avant dans la poitrine qu'elle n'en peut être arrachée; mais, le pied sur le corps sanglant, le scélérat se baisse pour saisir la montre de sa victime, et, se relevant, l'agite en signe de triomphe, tandis que ses complices assomment les évêques de Saintes et de Beauvais.

—o—

#### Les Sourds-Muets.

On lit dans la dernière Circulaire de S. E. le Cardinal Taschereau :

« D'après le recensement de 1881, il y avait dans toute la province de Québec 2225 sourds-muets, et il est probable que ce nombre a augmenté avec la population. C'est à peine s'il y en a 500 qui soient instruits actuellement. Les autres sont sans notion de Dieu et sans moyen de travailler à leur salut.

La société de Saint-Vincent de Paul de Québec, dont la charité n'a pas d'autres bornes que ses ressources, désire aider

l'éducation d'un certain nombre de ces pauvres enfants de l'Archidiocèse. Pour cela, comme pour tout le reste, elle compte sur les âmes charitables.

Je prie Messieurs les curés de faire connaître aussitôt que possible à Monseigneur Têtu le nombre de sourds-muets qu'il y a dans leurs paroisses, avec leur nom, leur âge, leur sexe et ce que les parents pourraient donner pour aider à leur éducation. Les Pères de Saint-Viateur, de Montréal, ne demandent que \$50 pour la pension de chaque élève. Les frais de voyage, aller et retour, et l'habillement sont à part.

A commencer l'année prochaine et jusqu'à nouvel ordre, on fera dans toutes les paroisses et missions une quête en faveur de ces pauvres enfants, un des dimanches du carême, et le produit en sera envoyé aussitôt à Monseigneur Têtu.

Les familles dans lesquelles il n'y a pas de sourds-muets témoigneront leur reconnaissance et attireront sur elles la bénédiction de Dieu, en contribuant généreusement à cette bonne œuvre.

*L'aumône, dit le saint homme Tobie (XII. 9.), délivre de la mort, efface les péchés et fait trouver miséricorde et la vie éternelle.*»

—o—

#### Réception de l'Archevêque en cours de visite pastorale

On lit dans la dernière circulaire de S. E. le cardinal Taschereau :

« Comme la coutume de baliser les chemins par lesquels l'Archevêque passe dans sa visite pastorale, et de faire des arcs de triomphe, est la cause de la destruction d'un grand nombre de jeunes arbres : vu aussi la difficulté que les emplacements éprouvent à s'en procurer, surtout dans les anciennes paroisses, je prie messieurs les curés de faire connaître à leurs paroissiens que je désire voir cette coutume s'abolir tout-à-fait, même dans le voisinage de l'église.

« L'expérience ayant prouvé que les feux